

AVIS DE COURSE

CRITERIUM DES LANDES 2019

Manche n°1

05 mai 2019

Mimizan

Autorité organisatrice : CN Mimizan

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les Règles de Course à la Voile
- Les RIR
- Le présent avis de course
- La fiche course

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Optimist, Open Bic, IND, Windsurf..

2.2 Les concurrents doivent présenter à l'inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition »
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS À PAYER

Néant:

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription le 5 mai 2019 de 10h30 à 11h30 à la base nautique du CN Mimizan, quartier Woolsack, 40200 Mimizan

4.2 Briefing à 12h00

4.3 Heure du premier signal d'avertissement : 13h00

5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, le plus mauvais score sera retiré du classement.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

M. VERMARE – pagelette@orange.fr